

GUERNES

Le Parisien
samedi 15 sept 2012

L'ancienne carrière accueille... des poissons

La question tracasse les habitants, les associations et les élus des zones rurales : comment offrir une seconde vie aux carrières ?

Ces immenses trous provoqués par l'exploitation de terres sont en général rebouchés pour redevenir de simples terrains plats sans charme. Les idées de recyclage ne manquent pourtant pas. Hier, la société Lafarge a ainsi dévoilé le résultat d'une opération de transformation d'une de ses carrières, située à Guernes. Après des années d'exploitation, ce terrain sablonneux implanté en bord de Seine a d'abord été comblé. Le résultat était simple, sans originalité.

« Cet été, lors des fortes chaleurs d'août, nous avons constaté une flambée d'alevins »

HUBERT TROGNON,
GARDE-PÊCHE DU BROCHETON DE GUERNES

Alors récemment, les élus et les associations se sont manifestés pour demander sa transformation définitive en frayère, ces zones de reproduction très utiles aux poissons.

« Le terrain a d'abord été creusé sur quelques mètres. Puis nous avons percé deux communications avec le

lac voisin et l'eau s'est déversée », détaille Anthony Ramoni, directeur régional de Lafarge Granulats. La prairie est ainsi devenue une sorte de grand marais où les poissons viennent se reproduire et où les alevins grandissent dans des conditions optimales. « Cet été, lors des fortes chaleurs d'août, nous avons constaté une flambée d'alevins, se souvient Hubert Trognon, garde-pêche du « Brocheton de Guernes ». La faible profondeur d'eau favorise des températures élevées, ce qu'adorent les petits poissons. Grâce à ce dispositif, nous n'avons plus besoin de rempoissonner. On laisse faire la nature. »

Dans le même temps, les ouvriers sur le chantier en ont profité pour installer une bouche à incendie alimentée grâce à ce nouvel étang.

Ce n'est pas la seule reconversion possible pour les carrières. Après leur utilisation, certaines sont remplies d'eau pour devenir des bassins de baignade ou d'aviron, comme à Moisson. A deux pas, un port de plaisance a été construit à Saint-Martin-la-Garenne.

D'autres sont recyclées en zones humides très prisées des oiseaux migrateurs. Dans la plupart des cas, les idées sont impulsées par les élus et les associations. M.G.



GUERNES, HIER MATIN. Les élus et les associations ont obtenu la transformation du site en frayère, une zone de reproduction utile aux poissons.

(LP/M.G.)